**Demande d’admission comme membre de l’ASMPP**

Le/la soussigné(e) désire adhérer à l’Académie Suisse pour la Médecine Psychosomatique et Psychosociale ASMPP.

Titre:

Nom: Prénom:

Adresse: NPA / Lieu:

Tél: Mobile:

Date de naissance : Mail:

Extrait des statuts de l’ASMPP 2.B.9 : L'admission d'un membre ordinaire ou extraordinaire est décidée par le Comité sur la base d’une demande d’admission écrite. Celle-ci doit inclure le désir du/de la candidat/e de devenir membre de l’association et la confirmation qu’il/qu’elle en accepte les statuts. La décision quant à l’acceptation ou le refus de la candidature est prise par la majorité des membres présents du comité. Le/la candidat/e est averti(e) par écrit de la décision prise à son encontre. La demande d’admission peut être rejetée sans justification des motifs.

Les membres admis après le 30 septembre ne payent pas la cotisation de l’année de leur admission. Le montant des cotisations des membres peut être consulté sur le site Internet de l’ASMPP.

<https://www.sappm.ch/fr/membres/devenir-membre/>

J’approuve les statuts de l'ASMPP.

Lieu et date: Signature:

L’ASMPP est-elle autorisée à communiquer votre adresse à d’autres acteurs du marché de la santé (maisons d’éditions, organisateurs de congrès...) ? [ ]  OUI [ ]  NON

Intéressez-vous à un thème particulier dans le champ de la psychosomatique ?

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Etes-vous prêt(e) à travailler dans une commission de l’ASMPP [ ]  OUI [ ]  NON

Voulez-vous recevoir la correspondance en [ ]  FR [[ ]  DE

L’adhésion à un ou plusieurs groupes spécialisés de travail régionaux (groupes RPT = groupe Régional, Professionnel ou de Travail) est facultative mais souhaitée.

Choisissez ci-dessous un des sous-groupes auquel vous désirez attribuer votre droit de vote pour élire un délégué à l’Assemblée des délégués de l’ASMPP.

**Groupes RPT** (d’autres pourront se former)

**Svp.** décidez dans quel groupe RST vous désirez élire votre délégué (vous ne pouvez choisir qu’un groupe dans une case ronde **⊗**). C’est ce groupe qui recevra la contribution financière annuelle rétrocédée à partir de la cotisation globale.)

En revanche, vous pouvez marquer votre appartenance à d’autres groupes RPT en cochant les cases 🗷 (plusieurs possibles).

[ ]  O ARFMPP, Association romande de formation en médecine psychosomatique et psychosociale

[ ]  O ASTPC, Association Suisse des Thérapies Psycho-Corporelles)

[ ]  O Groupe de la douleur chronique

[ ]  O Groupe Swiss Young Psychosomatics

[ ]  O Groupe des gynécologues

[ ]  O Groupe régional genevois

[ ]  O Groupe régional valaisan

[ ]  O Psychosomatique Berne, groupe régional Berne, (cotisation supplémentaire Fr. 70.-)

[ ]  O Regionalgruppe NORD-OST

[ ]  O Regionalgruppe Nordwestschweiz VPSB, Vereinigung psychosomatisch tätiger Ärzt:innen Basel, Association des praticiens de psychosomatique de Bâle

[ ]  O SOAPPM, groupe régional soleure

[ ]  O TI-PSISO, groupe régional tessin

**Important** : On ne peut choisir qu’une case **⊗** pour attribuer son droit de vote.
Mais on peut cocher plusieurs cases 🗷 pour marquer l'appartenance à d’autres groupes RPT.